



**NPNRU DE PONT-DE-PIERRE
SUR LA COMMUNE DE MAUBEUGE**

MISE À DISPOSITION DE TERRES AGRICOLES POUR UN PROJET EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Ind C | OCTOBRE 2022

INDICE	MISE À JOUR	DATE	EMETTEUR
a	Première émission du document	21/10/2021	AMO
b	Mise à jour selon arbitrage AMVS	29/11/2021	AMO
c	Mise à jour Nouvelle consultation	29/09/2022	AMO



SOMMAIRE

1. CONTEXTE

PAGE 3 A) Le projet « Sambre Fertile » de l'ANRU

PAGE 4 B) Impacts du projet de renouvellement urbain sur la parcelle agricole

2. PRÉSENTATION DU BIEN

PAGE 5 A) Les terres

PAGE 6 B) Les aménagements préalables de l'Agglo (travaux primaires)

3. POTENTIEL AGRONOMIQUE

4. TYPOLOGIE DE PROJETS

5. CALENDRIER DE L'APPEL À PROJET

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

7. COMPOSITION DU JURY

8. COMMENT CANDIDATER ?

PAGE 8 A) Candidature initiale

B) Comité de sélection

9. Annexe 1 / FORMULAIRE DE CANDIDATURE PERSONNE PHYSIQUE

10. Annexe 2 / FORMULAIRE DE CANDIDATURE PERSONNE MORALE

1. CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre (CAMVS) assistée par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), développe actuellement plusieurs projets d'aménagement pour ses quartiers les plus en difficultés. Deux d'entre-eux, les quartiers Pont-de-Pierre (Maubeuge) et Sous-le-Bois (Maubeuge et Louvroil) proposent la réalisation de projet agricole sur une partie de leurs terrains.

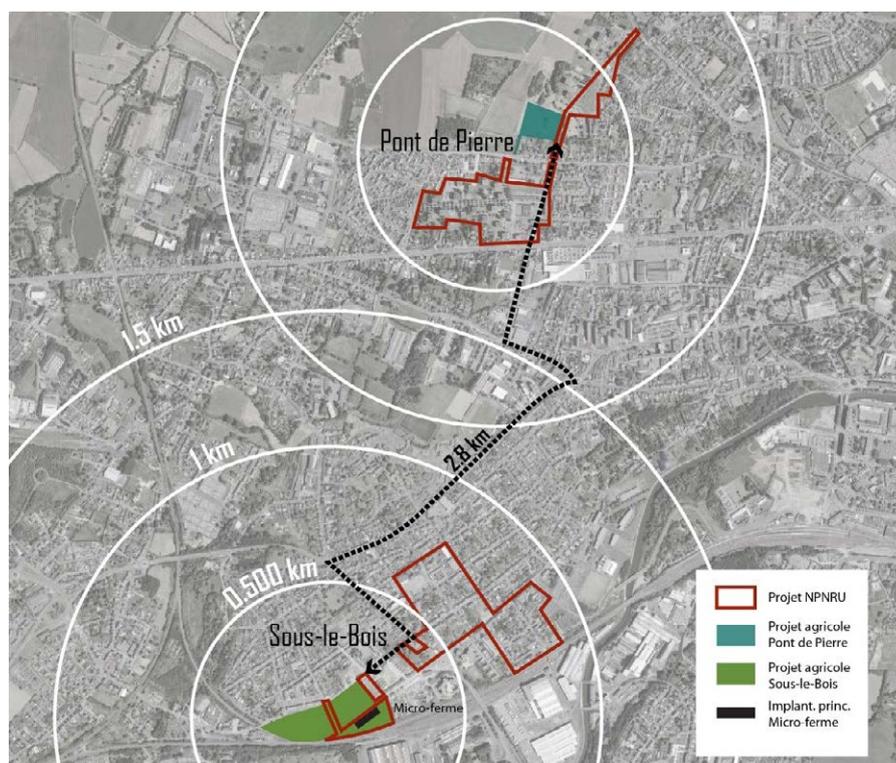
A) LE PROJET « SAMBRE FERTILE » DE L'ANRU

Au sein de ce projet, la CAMVS impulse un projet d'agriculture urbaine intitulé « Sambre Fertile ». Celui-ci comprend :

- Le développement d'une activité de production en Agriculture Biologique au sein du quartier Pont-de-Pierre qui fait l'objet de cet appel à projet.
- La mise en place d'un autre projet agricole visant à moyen terme à la création d'une « micro-ferme » sur le quartier Sous-le-Bois (horizon 2027). Dans un premier temps, ce projet concernera la mise en culture de plusieurs parcelles d'origines hétérogènes formant un ensemble d'environ 3 ha dont environ 40% avec un potentiel d'agriculture biologique (le reste étant constitué de friches issues de la démolition de bâtiments). A terme, la micro-ferme intégrera : un lieu pédagogique de sensibilisation de la population à l'Agriculture Biologique et à l'alimentation équilibrée, espace démonstrateur du savoir-faire et de l'identité du territoire.

Pour plus d'informations sur le projet « Sous le Bois », voir l'appel à projet disponible sur cette même page internet.

Les deux projets pourront être portés par des acteurs différents ou dans le cadre d'un projet commun. Dans tous les cas, ils impliqueront de travailler en synergie et pourront faire l'objet d'une mutualisation de bâtiments et matériels. Ces projets ont pour vocation de créer de l'activité économique mais également **d'être inclusifs pour les populations des quartiers** de Pont-de-Pierre et Sous-le-Bois via l'ouverture des espaces et l'accueil du public, la fourniture de produits à des prix abordables (notamment via l'épicerie solidaire) etc...



Localisation des projets de la « Sambre Fertile »

B) IMPACTS DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LA PARCELLE AGRICOLE

« Changer la ville pour la vie » tel est l'objectif du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) porté par l'Etat, l'Agglomération et la ville. L'appellation « Pont-de-Pierre » vient du nom de la rue qui sépare les quartiers « des Ecrivains » au nord et « des Présidents ». Ces deux quartiers sont appréciés par leurs habitants mais fonctionnent en impasse et sont aujourd'hui constitués de logements et d'équipement publics vieillissants et énergivores. Dans la prochaine décennie, d'ambitieux travaux vont améliorer la qualité de vie et les différents espaces de ces quartiers.

Trois actions du projet de renouvellement urbain auront un impact important sur la parcelle agricole et son environnement :

- **Le réaménagement d'un chemin piéton permettant d'accéder aux écoles situées sur le quartier « des Présidents » depuis « les Ecrivains ».** Celui-ci divisera en deux parties (Ouest / Est) le terrain du présent projet agricole.
- **La démolition courant 2023 de la résidence « Jennepin », située au nord de la parcelle**
- **A moyen terme (horizon 2024) la réalisation d'une nouvelle rue à l'Est de la parcelle.** Elle sera la liaison principale des quartiers « des Ecrivains » et « des Présidents »



Localisation du projet agricole au sein du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) de Pont de Pierre (quartier des Ecrivains au Nord et des Présidents au Sud)

2. PRÉSENTATION DU BIEN

A) LES TERRES

Une matrice cadastrale détaillée peut être communiquée au candidat sur demande écrite.

Commune / Quartier	Références cadastrales	Surface	Description	Propriétaire	Type de mise à disposition envisagée
Maubeuge / Pont de Pierre	AK 0155 Séparée en 2 sous-parcelles par un chemin piétonnier	1,8 ha environ	Terre agricole	Ville de Maubeuge	Bail rural environnemental

En option, des terrains complémentaires pourraient être mis à disposition, dans le cadre de l'appel à projet concomitant du quartier de Sous le bois concernant la mise en place d'un projet agricole en permaculture et AB.



Localisation de la parcelle AK 0155 du quartier Pont-de-Pierre, traversée par un chemin piéton + chemin d'accès sur la parcelle AK 0432

B) LES AMÉNAGEMENTS PRÉALABLES DE L'AGGLO (TRAVAUX PRIMAIRES)

Pour la parcelle AK 0155 du quartier Pont de Pierre, il est prévu que l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre finance une partie de la viabilisation et de l'aménagement du site :

- Raccordement réseaux eau/électricité en bord de parcelle
- Clôtures (tour de parcelle et chemin traversant et portail d'accès)
- Forage pour irrigation (hors pompe et sous réserve d'accord par la DDTM)
- Haies bocagères favorisant la Biodiversité
- Container stockage (27 m²) et container frigorifique (18m²)

Ces aménagements seront réalisés en concertation avec le/la porteur.se de projet retenu.e. Le lauréat élaborera et réalisera conjointement avec la MOE désignée par l'AMVS, les travaux primaires cités ci-dessus.



Esquisse des aménagements préalables qui seront réalisés par l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

3. POTENTIEL AGRONOMIQUE

Un diagnostic parcellaire des potentialités à l'agriculture biologique a été réalisé par Bio en Hauts-de-France et Terre de Liens. Il est disponible sur simple demande à renouvellement.urbain@amvs.fr

4. TYPOLOGIE DE PROJETS

Sont attendus : tout type de projet incluant une dimension agricole paysanne en agriculture biologique, permettant l'autonomie financière du/de la porteur.se de projet et participant au développement du quartier via l'approvisionnement en circuits-courts et des démarches pédagogiques pour l'ensemble des résidents de l'agglomération.

5. CRITÈRES DE SÉLECTION

Le comité de sélection priorisera les projets selon les critères ci-après :

- Production en agriculture biologique
- Propositions en lien avec l'appel à projet concomitant sur le quartier de Sous-le-Bois : Un temps de concertation sera prévu afin de mettre en lien les porteurs de projets ayant répondu aux 2 appels à candidature proposés par la CAMVS. Il est rappelé la possibilité de répondre aux deux appels à candidatures.
- Formation et expérience agricole (salarial, stages, woofing etc.)
- Tout élément démontrant la viabilité technique et économique du projet
- Analyse du projet selon les objectifs de transition écologique : dimension sociale, économique, environnementale

Le comité de sélection qui composera le jury est détaillé dans le point suivant.

Il se basera sur les éléments suivants pour la sélection du candidat final :

- Dimension sociale (15 points) : amélioration du cadre de vie, création de liens intergénérationnels, participation à des actions bénéfiques à la santé et au « bien manger » des résidents de l'agglomération, ...
- Dimension économique (15 points) : génération de ressources complémentaires aux subventions des collectivités pour un équilibre de trésorerie, création d'emplois locaux, participation à l'augmentation du « reste à vivre » des habitants du quartier
- Dimension écologique (15 points) : promotion de la Nature en Ville et un effort partagé pour la restauration de la biodiversité, préservation des ressources en eau,...

6. COMPOSITION DU JURY

Bernard Baudoux – Président de la CAMVS

Michel Duveaux – Vice-Président | Environnement, Transition Écologique, Énergies renouvelables

Alexandre Parée – Conseiller délégué | Circuits courts

Arnaud Decagny – Maire de Maubeuge

Les membres du jury pourront s'entourer d'experts afin de conduire les échanges en amont de la sélection.

7. COMMENT CANDIDATER ?

Vous êtes invité-e-s à manifester votre intérêt dès que possible par un simple mail (renouvellement.urbain@amvs.fr), afin que nous vous communiquions la(les) date(s) de visite collective du site. Votre participation à cette visite est fortement conseillée.

Votre proposition devra comprendre :

- le formulaire de candidature joint en annexe
- tous documents complémentaires permettant de répondre aux critères d'éligibilité et sélection : CV, description du projet, éléments technico-économiques...

Une audition des candidat(e)s retenu(e)s sera organisée courant première quinzaine de novembre. La date sera précisée selon le nombre de candidats.

Le calendrier de l'appel à projet agricole du quartier Pont-de-Pierre prévoit les échéances suivantes :

- 10.10.2022 | Publication de l'appel à projet
- Semaine du 07.11* | Visite.s des parcelles avec les candidat(e)s
- 21.11.2022 | Remise des propositions + Rédaction des questions
- 28 au 29.11 | Audition des candidats
- 02.12.2022 | Commission pour le choix du lauréat(e) n
- 15.12.2022 | Validation du lauréat(e) en conseil communautaire et envoi des courriers aux candidat(e)s de la seconde étape de l'appel à projet

*Prendre contact par téléphone ou à l'adresse mail : renouvellement.urbain@amvs.fr)

Annexe 1 / FORMULAIRE DE CANDIDATURE PERSONNE PHYSIQUE

Dans le cas d'un projet collectif, merci à chacun(e) de remplir la première partie du formulaire.

Pour compléter, vous pouvez joindre tous documents permettant de compléter ce formulaire et de répondre aux critères d'éligibilité et de sélection : CV, documents de présentation du projet, étude technico-économique...

PORTEUR OU PORTEURS DE PROJET

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP et Ville :

Tél:

Mail :

Date de naissance : / /

Diplôme agricole (oui/non, lequel) :

Études, formations courtes et expériences professionnelles en rapport avec le projet

Situation professionnelle actuelle :

Parcours professionnel et personnel en lien avec le projet :

Description globale du projet :

Forme juridique envisagée (entreprise individuelle, forme sociétaire, GAEC,...) :

Modes de commercialisation envisagés :

Aménagements envisagés sur la parcelle :

Financements envisagés pour mener à bien le projet (auto-financement, subventions, financement participatif...) :

Contact et démarches entreprises auprès des structures accompagnant l'installation et les projets agricoles :

Motivations vis-à-vis de cet appel à candidature :

Annexe 2 /

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

PERSONNE MORALE

Pour compléter, vous pouvez joindre tous documents permettant de compléter ce formulaire et de répondre aux critères d'éligibilité et de sélection : CV, documents de présentation du projet, étude technico-économique...

RESPONSABLE DU PROJET

Nom :

Prénom :

Agissant en qualité de :

.....

Pour le compte de la structure :

.....

Adresse :

.....

Courriel :

Tél:

Numéro de SIRET :

Code APE :

Personnes amenées à travailler sur le projet :

Pour chacun, détailler : Nom, prénom, Diplômes et expériences agricole

Expériences de la structure en lien avec le projet :

Description globale du projet :

Modes de commercialisation envisagés :

Aménagements envisagés sur la parcelle :

Financements envisagés pour mener à bien le projet :

Motivations vis-à-vis de cet appel à candidature :



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE